



Syndicat National
des **Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

Covid-19

Quels impacts sur notre rentrée ?

Chère consoeur, Cher confrère,

A l'aube de la reprise, nous avons souhaité éclairer votre rentrée à travers un condensé des impacts Covid possibles sur votre activité (chiffres, tests, masques, télémedecine).

* **Les chiffres**

En Europe, les signes d'un rebond de l'épidémie apparaissent... En Espagne, le nombre de nouveaux cas est de 8 000 par jour. La France compte 4 897 nouveaux cas par jour avec 4 690 patients hospitalisés dont 399 en réanimation à la date du 24 août.

[La Direction Générale de la Santé \(DGS\)](#) fait état d'une accélération de la circulation du virus avec un taux d'incidence qui a progressé en sept jours de 42 % et un taux de positivité des tests en augmentation (de 1,6% début juillet à 3,8% ce jour).

Pour en savoir plus... [Communiqué de presse du Ministère du 21 août 2020](#)

* **Les tests**

A l'heure actuelle, un dépistage de SARS-CoV-2 par RT-PCR est recommandé pour tout professionnel de santé qui rentrerait dans l'un ou l'autre de ces critères :

- Symptômes évocateurs de Covid-19.
- Personne contact d'un cas de Covid-19.
- Participation à un rassemblement de nombreuses personnes (repas de famille, mariage, festival, concert, funérailles, etc.).
- Retour d'une zone à risque.
- Retour de congés quelle que soit la zone de villégiature, si prise en charge de patients fragilisés (immunodéprimés, insuffisants respiratoires, sujets âgés).

En fonction de la circulation du virus dans votre région nous vous invitons à vous faire dépister.

Où se faire dépister... <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

* Les masques

A compter du 1^{er} septembre, le ministère du travail rend obligatoire le port du masque dans tous les espaces clos à l'exception des bureaux individuels. Il faut donc que l'ensemble des médecins, du personnel et les patients portent systématiquement le masque à l'intérieur du cabinet médical.

Le 4 octobre prend fin le dispositif de distribution de masques gratuits pour les professionnels de santé : ceux-ci doivent donc s'organiser pour être en capacité de s'approvisionner à compter du 5 octobre. Nous vous conseillons de passer vos commandes dès à présent.

Une fois de plus, la DGS demande un effort supplémentaire à la médecine libérale pour que chaque professionnel de santé constitue un stock de sécurité (masques chirurgicaux et FFP2 et autres EPI nécessaires à la prise en charge de patients Covid - gants, blouses, charlottes, tabliers, lunettes) correspondant à **3 semaines de consommation** en temps de crise épidémique.

* La télémedecine

En matière de téléconsultation, voici les dérogations prolongées jusqu'au 31 décembre 2020 :

- la dérogation à la connaissance préalable du patient et du respect du parcours de soins pour les patients suspects ou reconnus atteints de COVID-19. Pour tous les autres patients, les conditions de parcours de soins doivent en revanche être respectées,
- la **prise en charge des téléconsultations pour tous les patients à 100 %** (code exo div 3).

En revanche on ne peut que regretter la fin de la dérogation permettant la prise en charge de téléconsultations réalisées par téléphone (sans vidéotransmission) depuis le 10 juillet.

Pour la télésurveillance de l'insuffisance cardiaque, tout patient en ALD (suppression de la condition d'hospitalisation préalable) pour cette pathologie reste éligible jusqu'au 31 octobre 2020.

Continuez de nous soutenir, [suivez-nous et adhérez ICI !](#)

Je vous souhaite une belle rentrée.

Docteur Marc Villaceque
Président du Syndicat National des Cardiologues